



Photo Richard Kalvar © Magnum

Rapport d'activité 2020

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant

Pépilou

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- Présentation de la crèche 4

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

- Répartition des temps d'accueil 6

TRAVAIL EN PARTENARIAT

- Les partenariats et les conventions 9
- Travailler avec les familles 9

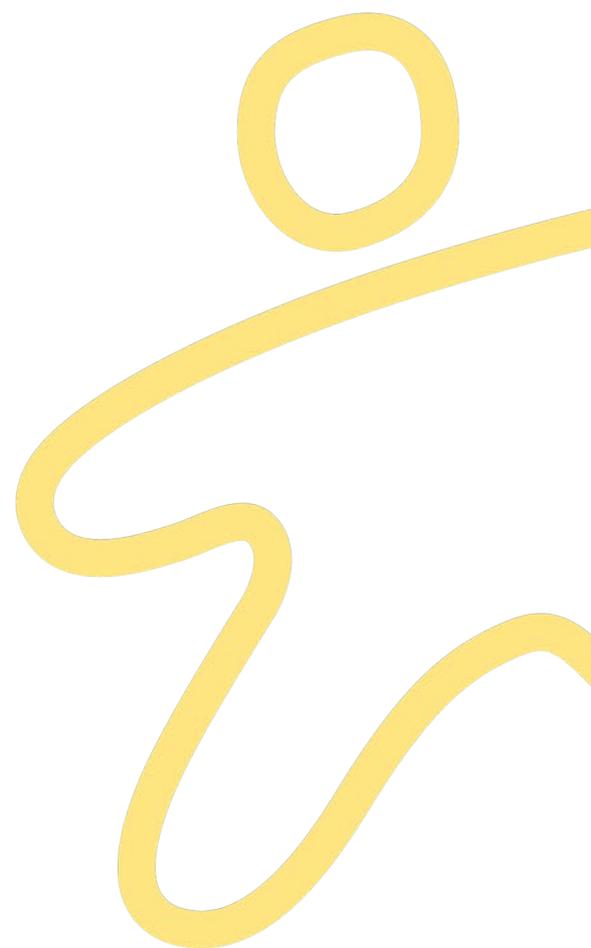
ORGANISATION DE L'EAJE

- Le projet d'établissement 11
- L'organisation interne 11
- La démarche qualité 11

RESSOURCES HUMAINES

- Organigramme 13

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021



INTRODUCTION

UNE CRECHE POUR TOUS !

La crèche Pépilou s'inscrit dans la continuité de la crèche Les PEP'itous.

L'association Les PEP 69/ML a souhaité élargir l'accueil d'enfants en situation de handicap par celui de l'accueil d'enfants malades.

L'approche inclusive se poursuit avec un tiers des 24 places d'accueil pour les enfants en situation particulière.

Ouverte en Novembre 2016, la crèche Pepilou offre un espace où la mixité entre tous les enfants est effective, un lieu dans lequel ils peuvent se sentir être enfant, les soins nécessaires à certain devenant secondaires puisqu'inclut sur le temps d'accueil.

Les locaux spacieux conçus autour d'un jardin offre aux enfants, parents et professionnels, un lieu agréable à investir.

.

Présentation de la crèche

La crèche PEPILOU a un agrément de 24 places, 220 jours par an. L'agrément est modulé pour offrir la moitié des places sur les vacances d'automne, d'hiver et de printemps, les familles ayant moins de besoins sur ces périodes.

LES OBJECTIFS DE CET ETABLISSEMENT

Accueillir tous les enfants et offrir une possibilité d'épanouissement et de socialisation précoce des enfants en situation de handicap et, ou malades.

Prendre appui sur l'expérience des parents pour individualiser les accueils.

Promouvoir la crèche comme un lieu de vie et non de soins même si les soins sont nécessaires à la vie.

Affirmer le vivre ensemble avec et selon les différences de chacun, dans le respect des besoins individuels, et la limite du collectif.

L'adaptation des professionnelles aux demandes et besoins des enfants est un principe de travail.

Le travail pluridisciplinaire en intra apporte une richesse d'observation et de réflexion des situations, des réponses apportées et des complémentarités avec les partenaires.

La crèche est domiciliée au 5 rue Jean Baptiste Durand à Villeurbanne.

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

S'ADAPTER AUX BESOINS DES FAMILLES

La crèche accueille des enfants de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation ou à leur 6 ans pour les enfants en situation particulière.

En lien avec la Ville de Villeurbanne, les demandes d'accueil liées à l'emploi sont centralisées au KID et étudiées en commission d'admission par quartier.

Les demandes pour les enfants en situation de handicap et malades peuvent être directement faites sur la crèche par les parents, orientés par les partenaires ou par la Ville, ou par l'hospitalisation à domicile (HAD).

Les accueils peuvent changer dans l'année passant de l'occasionnel au régulier, ou s'ajouter l'un à l'autre pour s'adapter aux besoins des familles qui évoluent.

Répartition des temps d'accueil

	Année	< de 1 an	de 1 à 2ans	de 2 à 4 ans	de 4 à 6 ans	TOTAL	Nbre d'heures d'accueil réalisées annuel	Nb d'heures d'accueil d'enfants à besoin spécif.
Temps réguliers	2020	10	9	29	4	42		
	2019	12	31	27	4	74		
Temps occasionnels	2020	1	2	10		13		
	2019	3	10	6	1	20		
Dont en situation de handicap	2020	0		9	4	14		3265.58
	2019	1	2	10	4	17		
Dont enfants malades	2020	1	2	7		10		677.55
	2019	2	0	1	0	3		
Dont urgences	2020	2	2	5	0	9		
	2019	2	1	1	0	4		
Taux d'occupation	2020					58.61%		
	2019					68.39%		
TOTAUX	2020	11	11	39	4	65	23.996 sur 40.939 h	3.943 h soit 16.97%
	2019	17	40	34	5	68	34.040 sur 49.776 h	7.518 h soit 22,09%

Cette année 2020 accompagnée par la COVID 19 a été semée de passages compliqués dans la gestion des accueils et dans le travail de nettoyage à rajouter pour la sécurité sanitaire de tous.

Le taux d'occupation est donc bien amputé sur l'année. Par contre le constat d'un nombre d'inscrits stable ainsi que l'augmentation du nombre d'enfants entrants par la « porte » de la maladie est un indicateur de l'évolution du projet. La distinction handicap maladie est vraiment liée à l'indication donnée à l'entrée de la famille dans la structure. Ce sont les derniers à bien avoir voulu revenir en collectivité après le confinement : l'inquiétude était beaucoup plus pesante pour ces familles qui ont mis du temps à reprendre confiance dans les mesures sanitaires.

Le nombre d'inscrit est stable malgré la crise sanitaire du fait du nombre des accueils d'urgence : accueils de courte durée.

En décembre 2020 nous sommes à 33 enfants inscrits malgré les directives de limitation à 30, mais l'accueil d'enfants en situation particulière en attente devient une priorité et comme chaque année, les demandes arrivent nombreuses à cette période.

La répartition entre régulier et occasionnel montre que, étant limité sur le nombre d'inscrits, le choix a été fait d'accueillir des enfants de façon programmée afin de ne pas démultiplier les croisements.

Très peu d'accueil occasionnel donc, ce qui empêche de remplir la crèche sur les absences qui se multiplient puisqu'à l'application des consignes sanitaires, de nombreuses causes nous demandaient de faire rester les enfants chez eux.

Le nombre d'accueils d'urgence s'expliquent par les dépannages pendant le premier confinement et le dépannage de l'EAJE du quartier en travaux prolongés jusqu'au 15/10.

Provenance des enfants en situation particulière entrés en 2020	
CAMSP	2
PMI	2
Associations Plateforme...	3
HAD	1

Répartition de l'ensemble des enfants accueillis dans l'année en fonction des déficiences / maladies											
	Déf. intellectuelles	Autisme - TED	En cours de diagnostic	Déf. auditives	Déf. visuelles	déficiences motrices	Déf. Métabolique	cérébro-lésions	Poly-handicap	Maladie	TOTAUX
à titre principal	3	2	4	1		4	1	1		8	24
à titre associé					1					2	3

TRAVAIL EN PARTENARIAT

LA CRECHE PEPILOU DANS LES RESEAUX

La crèche Pépilou continue à investir différents réseaux. Commissions d'admission avec la Ville de Villeurbanne, Point infos Enfance, groupe Petite Enfance & Handicap, partenariat avec les CAMSP et l'HAD, sont autant de lieux et de partenaires qui permettent de répondre aux besoins spécifiques des enfants accueillis et de leurs familles.

L'association Les PEP 69/ML, représentée par le Directeur de secteur Développement Communication Recherche, participe par ailleurs au groupe de travail Petite Enfance de la Fédération Générale des PEP.

Les partenariats et les conventions

LES PARTENAIRES

En lien avec la Ville de Villeurbanne, la directrice participe aux commissions d'admission, au Point Infos Enfance de quartier et leur coordination, au CLSM. En lien avec la Métropole, participation régulière au groupe Petite Enfance & Handicap. Une demande de leur part a été formulée pour présenter l'association et la crèche en 2020. En lien avec la CAF des sollicitations régulières sur des groupes de travail autour des critères de financement. Toutes ces actions ont été suspendues du fait de la crise sanitaire.

Les partenaires réguliers sont les différents CAMSP dont nous accueillons des enfants commun, l'HAD pédiatrique pour la continuité des soins aux enfants qu'ils prennent en charge en dehors de la crèche. Des associations (Forum réfugiés, ALPIL, Plateformes répit) nous sollicitent pour élaborer des solutions cohérentes pour des enfants de famille en grande précarité.

Les participations aux réunions de synthèse des différents enfants accueillis à la crèche dans leur lieu de prise en charge (CAMSP de Fontaines et de Décines, ITTAC, PMI de Villeurbanne) ou dans leur future école, ou à la crèche ont cette année été moins nombreuses mais pour celle qui ont eu lieu, elles se sont faites en visio. Des comptes rendus d'équipe sont rédigés et mis à la disposition des différents partenaires en accord avec les parents et souvent joint au dossier MDPH.

LES CONVENTIONS

La crèche est en partenariat avec les équipements petite enfance du quartier associatifs et municipaux. La Ville de Villeurbanne et la CAF sont les partenaires financiers. Une convention avec l'Hospitalisation A Domicile Pédiatrique est signée depuis 2016.

Travailler avec les familles

Pour compléter le travail au quotidien de soutien à la parentalité, une action, financée par le fonds Publics et Territoires de la CAF du Rhône, et menée avec la psychologue qui intervient aussi en analyse des pratiques en lien avec une observation mensuelle des enfants de la crèche a permis une rencontre équipe famille en septembre en soirée, et des temps individuels pour celles qui le souhaitent ou que nous incitions au vu des problématiques observées.

ORGANISATION DE L'EAJE

PROJET D'ETABLISSEMENT ET ORGANISATION DE L'ACTIVITE

La crèche PEPILOU souhaite :

- *Offrir une possibilité d'épanouissement et de socialisation précoce des enfants en situation de handicap et, ou malades, dans un cadre sécurisé, avec des professionnels compétents, tout en répondant à des besoins de garde.*
- *Mettre les différences en évidence pour tous (chaque enfant est différent, chaque professionnel aussi...) pour mieux accompagner chaque enfant dans son rapport à l'Autre.*
- *Considérer chaque individualité de façon équivalente dans toutes les situations.*
- *Le climat sécurisant de la crèche créé par une permanence du matériel, ainsi que par les 7 professionnels à temps plein permet à l'enfant d'aller à la rencontre des autres malgré ses difficultés et ses limites.*
- *Pour les familles, leur offrir du temps sans l'enfant et les accompagner sur le chemin qu'ils tracent avec et pour l'enfant.*

Pour ce travail, les compétences partagées s'enrichissent les unes les autres.

Le projet d'établissement

En 2021, le projet d'accueil reste de prendre en compte les besoins individuels de chaque enfant dans les limites du collectif : les journées de travail sont organisées le soir pour le lendemain de sorte que l'accueil des enfants reste cohérent.

Les tâches d'hygiène des locaux et du matériel ont été multipliées par deux et la limitation du nombre de personnes par pièce a eu un fort impact sur la souplesse habituelle. L'absence régulière ou le retour à temps partiel de l'agent d'entretien n'a pas permis de vivre cette année sereinement.

La crèche a été réquisitionnée pendant le confinement pour dépanner des familles prioritaires : l'une d'elle était pour un enfant en situation de handicap déjà accueilli qui aurait fait appel au dispositif d'arrêt pour garde d'enfant si ce n'était pas notre structure qui ouvrait.

L'organisation interne

Une réunion d'équipe et une réunion d'analyse de la pratique ont lieu tous les mois en soirée. Des réunions par qualifications, interdisciplinaires, continuité de direction, projets sont programmées par tranche d'une heure entre 13h et 14h idéalement une fois par mois.

Une journée de formation pour la salariée SST (obligation de remise à niveau) a pu être organisée.

La démarche qualité

DEMARCHE RGPD

Un comité de pilotage associatif met en œuvre l'ensemble des modifications de nos pratiques autour du traitement des données personnelles, dans le respect de la RGPD au sein de l'association, en lien avec un DPO externe (société COSIPE). Le directeur de secteur participe à ces travaux.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS.

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées dans l'année

	DATE INSTALLATION	DERNIERE INTERVENTION
VMC (annuelle)	Mise en service octobre 2016	21 avril 2020
CTA (annuelle)	Mise en service octobre 2016	21 avril 2020
Incendie (annuelle)	Mise en service octobre 2016	16 décembre 2020
Électricité (annuelle)	Mise en service octobre 2016	Janvier 2020
Alarme incendie (annuelle)	Mise en service octobre 2016	04 juin 2020

Le suivi des installations est fait. Un défibrillateur en contrat de maintenance à distance quotidienne est sur place.

Aucuns travaux d'aménagement n'ont été faits cette année.

RESSOURCES HUMAINES

CONSOLIDER L'ÉQUIPE

La crèche Pépilou a été ouverte avec une composition d'équipe en proportion plus faible que la précédente crèche Les Pep'itous. Le taux d'encadrement des enfants est plus difficile à assurer et la moindre absence peut désorganiser les plannings.

La crise sanitaire a complexifié aussi l'organisation interne : La crèche a fait partie des équipements réquisitionnés pendant le premier confinement de 2020.

Une réflexion est menée pour adapter la taille de l'équipe au nombre d'enfants accueillis en journée, tout en tenant compte des missions spécifiques de la crèche. Pour cela, des échanges avec la ville de Villeurbanne et la CAF seront menés en 2021.

Organigramme

QUALIFICATIONS DIFFERENTES	BASE = 8.526 ETP	Observations
Agent	1	
CAP petite enfance	1	
Auxiliaires puéricultrices	3	
Psychomotricienne	0.5	
Infirmière	1	Démission après mise à disposition aux HCL pendant le confinement
Educatrice de jeunes enfants	1	
Infirmière puéricultrice directrice	1	
Pédiatre	0.026	
TOTAL	8,526 ETP	

Au 1er Janvier 2021, l'effectif base de la crèche est de 10 salariés, ce qui représente 8,526 ETP.

Au niveau du personnel, la présence d'une salariée identique qui enchaine les différents remplacements en CDD permet une relative stabilité d'équipe malgré les différentes absences successives...

Le départ de l'infirmière et l'impossibilité d'un recrutement malgré des candidatures étudiées ont généré la limitation de l'accueil d'enfants aux besoins de soins sur prescription.

L'absence régulière ou le retour à temps partiel de l'agent d'entretien limite la disponibilité des professionnelles, du matériel et des locaux.

En fin d'année, les revendications d'un manque de personnel ont été formulées.

La composition d'équipe reste à consolider, afin de remplir convenablement l'ensemble des missions de l'EAJE. En particulier, l'accueil des enfants en situation de handicap ou malades nécessitent de pouvoir consacrer plus de temps sur le travail en réseau, ainsi que pour répondre aux besoins spécifiques de ces enfants. Une réflexion a été engagée en ce sens et un poste d'animateur petite enfance est créé pour janvier 2021

Le temps du poste d'infirmière est modifié à 0.7 ETP afin de tenir compte d'un ajustement de salaire sur celui des hospitaliers.

Une étudiante en Direction des établissements médicaux sociaux viendra faire une étude financière en février 2021.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021

RENFORCER ET DEVELOPPER L'ACTIVITE PETITE ENFANCE

Un travail sur la composition de l'équipe est à mener sur 2021, tant sur la mise en valeur des compétences de chaque salariée, et de leur souhait d'apporter une plus-value au projet, que sur le nombre et la qualification à apporter en complément de l'équipe existante :

L'actuel CAP petite enfance fait une VAE d'auxiliaire de puériculture, l'animatrice petite enfance recrutée en janvier a une licence STAPS option activités physiques et adaptées, l'éducatrice de jeunes enfants veut développer la continuité de direction, une des auxiliaires puéricultrices aurait besoin d'être un peu moins au quotidien et souhaiterait faire un projet d'accompagnement à la parentalité, l'infirmière devra développer le partenariat avec les lieux de soins : cela donnera matière à réfléchir au développement de l'activité petite enfance au sein de l'association.

Deux rendez-vous importants avec la Ville de Villeurbanne et la CAF devraient nous aider à amorcer du soutien à l'équipe et envisager les projections possibles.

De plus pour améliorer la qualité des locaux donc de l'accueil des enfants, des aménagements du jardin afin de préserver la fraîcheur l'été (toiles), permettre de jardiner (bac à hauteur d'enfants et de fauteuil) et de circuler correctement avec les fauteuils des enfants est un des axes de cette année 2021. Et, pour éviter le port des tables et des chaises notamment, investir dans du mobilier extérieur adapté aux tout petits qui résiste aux intempéries. De plus deux des dortoirs n'ont pas de stores ce qui rend difficile le maintien de la fraîcheur l'été. A l'intérieur, équiper la grande salle de tables et bancs qui se relèvent au mur de sorte que l'espace soit libéré quand il n'y en pas besoin, ainsi qu'une armoire de rangements sur mesure, dans un coin perdu, qui faciliterait l'accès au matériel d'activité.

Des solutions pour maintenir l'hygiène et la sécurité sanitaire sont aussi recherchées afin de limiter le temps de tous les salariés à ces tâches : une armoire de désinfection sera peut-être l'achat priorisé...

Un budget de 20.000 euros a été demandé à la CAF pour l'action d'accompagnement à la parentalité mis en place avec la psychologue et que l'on souhaite faire perdurer et faire évoluer si le contexte le permet.

La crèche Pepilou est un lieu d'accueil qui reste dans une dynamique du « peut toujours mieux faire », ce qui maintient les motivations des acteurs, mais aussi met un impératif de concrétisation des perspectives évoquées.